

Est-ce que les chevaux Franches-Montagnes disparaîtront des pâturages jurassiens ?

Francine Stettler (UDC)

La révision de l'ordonnance sur l'élevage tel que prévu par la Confédération aurait sans aucun doute, un impact majeur sur la population de chevaux dans nos campagnes. En effet, le projet mis en consultation prévoit l'élargissement des contributions réservées aujourd'hui à la sauvegarde du cheval Franches-Montagnes à d'autres espèces et races suisses. Même si l'idée d'étendre les aides est louable, le fait de partager les montants actuels aura comme conséquence fâcheuse une baisse significative, voire fatale pour l'élevage des chevaux Franches-Montagnes.

Les primes annuelles pour chaque jument donnant naissance à un poulain se montent actuellement à 500.- francs. Suite à la révision prévue, cette contribution serait réduite à 225.- francs, dans le meilleur des cas. En plus de cette réduction drastique, plus de la moitié des juments seraient exclues par les critères d'attribution. Pour atteindre les objectifs, un cheval devrait être de race pure, c'est-à-dire avoir un taux de sang étranger maximal de 12,5% et une consanguinité inférieure à 10%. Malheureusement, ces deux critères sont contradictoires, car en diminuant le sang étranger le taux de consanguinité augmente.

Ce projet a été mis en consultation afin de pouvoir soutenir toutes les races d'origine suisse. Néanmoins le cheval franchises-montagnes est le seul à être en voie de disparition. On ne peut donc pas intégrer plus de races ou espèces sans augmenter l'enveloppe réservée à ce titre.

Les soutiens proposés sont clairement insuffisants, en particulier, pour les éleveurs agriculteurs, qui se détourneront logiquement de l'élevage chevalin, au profit d'autres productions plus rémunératrices.

Je prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Est-ce que le Gouvernement partage l'inquiétude du groupe UDC quant à l'avenir de l'élevage des chevaux Franches-Montagnes ?**
- 2. Le Gouvernement entend-il intervenir suite à cette consultation ?**
- 3. Dans le cas où la Confédération persiste dans son projet, est-ce que le Gouvernement prévoit de compenser les pertes des éleveurs ?**

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Francine Stettler (UDC)

Co-signataires

- Yves Gigon (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Philippe Rottet (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)

- Lionel Montavon (UDC)
- Alain Koller (UDC)
- Claude Gerber (UDC)

Intervention déposée officiellement le 16 février 2022

Documents annexés